

Engcon

[Accueil](#) / [BATIDISTRIBUTION](#) / [Location](#) / [Constructeurs](#)

Années record pour Engcon

La société Engcon, premier fabricant de tiltrotateurs au monde avec un chiffre d'affaires de 82 millions euros sur l'exercice 2016, en progression 32% par rapport à 2015, soutient sa croissance par un rythme élevé de lancement de nouveautés (attache rapide sécurisée et intelligente Q-Safe adaptée à l'accouplement EC-Oil, système de verrouillage standardisé QSC, liaison ePS guidage de la pelle et tiltrotateur compatible avec la dernière évolution de la plate-forme Earthworks Trimble, système de commande proportionnel DC2 avec assistance à distance par le réseau de téléphonie mobile...) et l'ouverture de filiales commerciales dans le monde. Elle a ainsi profité pleinement de la création de bureaux aux Pays-Bas et en France et devrait également enregistrer une nouvelle progression à travers la création récente de la filiale « Engcon Amérique du Nord Inc. » dédiée au marché nord-américain, dans un premier temps le nord-est des États-Unis. Pour l'année 2017, les résultats d'Engcon s'annoncent d'ores et déjà excellents avec probablement le dépassement de la barre des 100 millions d'euros de chiffre d'affaires à la clôture des comptes.

Et pour couronner le tout, témoignant du fort développement économique de la société, son créateur Stig Engström a reçu le prix Fondateur de l'année 2017 du réseau « Founders Alliance » regroupant les principaux entrepreneurs suédois.

Deux ans de garantie en standard

Depuis fin 2015, la société Engcon offrait une année de garantie supplémentaire au-delà de la première pour tous les clients qui enregistraient leurs tiltrotateurs et adhéraient au programme de suivi client sur son site internet.

A partir du 1er janvier et sur tous les tiltrotateurs livrés, Engcon simplifie l'accès à cette extension en supprimant l'obligation d'enregistrement et de suivi sur son site et accorde automatiquement à tous ses clients une garantie totale de deux ans. L'entreprise encourage néanmoins ces derniers à enregistrer leurs tiltrotateurs et à effectuer le suivi des entretiens, ne serait-ce parce qu'un équipement possédant un historique de suivi documenté pourra être traité rapidement lors d'un rappel pour maintenance ou réparation et conservera d'autre part une valeur élevée lorsqu'il sera revendu sur le marché de l'occasion.